

**MARIAGE**  
**RENSEIGNEMENTS A REMETTRE AU BUREAU DE L'ETAT – CIVIL**

**Renseignements concernant le futur époux**

Nom : .....

Prénoms (tous les prénoms) : .....

Date de naissance : .....

Lieu : ..... Département : .....

Nationalité (au moment du mariage) : .....

Profession de l'époux : .....

Activité de l'établissement : .....

Situation antérieure au mariage :

Célibataire      Veuf      Divorcé      Depuis le : .....

Domicilié à (adresse complète) : .....  
..... depuis au moins un mois

Fils de (nom et tous les prénoms) : .....

Demeurant à (adresse complète) : .....

Employé en qualité de : ..... ou décédé le : .....

Activité de l'établissement : .....

et de (avec tous les prénoms et le nom de jeune fille) : .....

Demeurant à (adresse complète) : .....

Employée en qualité de : ..... ou décédée le : .....

Activité de l'établissement : .....

**Renseignements concernant la future épouse**

Nom : .....

Prénoms (tous les prénoms) : .....

Date de naissance : .....

Lieu : ..... Département : .....

Nationalité (au moment du mariage) : .....

Profession de l'épouse : .....

Activité de l'établissement : .....

Situation antérieure au mariage :

Célibataire                      Veuve                      Divorcée                      Depuis le : .....

Domiciliée à (adresse complète) : .....

..... depuis au moins un mois

Fille de (nom et tous les prénoms) : .....

Demeurant à (adresse complète) : .....

Employé en qualité de : ..... ou décédé le : .....

Activité de l'établissement : .....

et de (avec tous les prénoms et le nom de jeune fille) : .....

Demeurant à (adresse complète) : .....

Employée en qualité de : ..... ou décédée le : .....

Activité de l'établissement : .....

**Renseignements communs aux époux :**

**Le mariage doit être célébré à la Mairie le :** .....

à ..... heures .....

Le mariage est-il religieux ?                       OUI                       NON

Y a-t-il échange d'alliances à la Mairie ?                       OUI                       NON

Futur domicile conjugal prévu :

Commune : ..... Département : .....

Adresse : .....

Contrat de mariage (notaire) :

il n'existe pas de contrat de mariage.

un contrat de mariage a été signé ou sera signé le (date) : .....

Chez Maître ..... Notaire à .....

Acceptez-vous que la presse locale prenne une photo lors de la cérémonie (Journal  
l'UNION)                       OUI                       NON

Souhaitez-vous faire une quête et au profit de quelle association ? .....  
.....

**\* ENFANTS :**

Nombre d'enfants du couple : .....

Livret de famille de parents célibataires :                       OUI                       NON

(Le remettre au secrétariat de mairie une semaine avant le mariage)

**Produire l'acte de naissance des enfants du couple nés avant le mariage.**

\* **TEMOINS** : (joindre copie d'une pièce d'identité) (2 témoins obligatoires ; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> facultatifs)

NOM (de jeune fille + marital) : .....

PRENOMS : .....

AGE : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE (précise) : .....

NOM (de jeune fille + marital) : .....

PRENOMS : .....

AGE : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE (précise) : .....

NOM (de jeune fille + marital) : .....

PRENOMS : .....

AGE : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE (précise) : .....

NOM (de jeune fille + marital) : .....

PRENOMS : .....

AGE : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE (précise) : .....

### \* **Pièces à fournir par les futurs époux**

- Copies intégrales d'acte de naissance de moins de 3 mois à la date du mariage (à demander à la Mairie du lieu de naissance),
  - Justificatif de domicile récent (facture E.D.F., téléphone, eau, quittance de loyer, avis d'imposition, etc.) (1 par personne),
  - Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc.),
  - Certificat du notaire s'il est fait un contrat de mariage,
  - Acte(s) de naissance du ou des enfant(s) communs,
  - Liste des témoins (2 témoins obligatoires ; 3e et 4e facultatifs) et copie de leur pièce d'identité.
  - Pour les veufs ou veuves : 1 acte de décès du conjoint ou 1 acte de naissance portant la mention du décès.
  - Pour les divorcé(e)s : 1 extrait d'acte de naissance avec mention du divorce ou extrait d'acte de mariage avec mention du divorce ou copie du jugement de divorce (certifiée conforme).
  - Pour les personnes étrangères : un certificat de coutume (délivré par le consulat ou l'ambassade), une attestation de célibat et un extrait d'acte de naissance en original, avec traduction ou extrait plurilingue.
- > Le certificat pré-nuptial a été supprimé par la loi 2007-1797 du 20 décembre 2007.

### \* **Conditions :**

Le mariage doit avoir lieu à la mairie du lieu de domicile ou de résidence de l'un ou de l'autre des époux.

Les époux doivent avoir 18 ans (pour les mineurs, une dispense d'âge peut être accordée pour motifs graves par la procureur de la République et le consentement des parents est nécessaire).

Les témoins doivent être majeurs.